

Interventions introductions aux tables rondes

Table Ronde 1 : « Après ma scolarité secondaire, comment poursuivre mes études dans l'enseignement supérieur ? »

Intervention de **Serge Ebersold**, sociologue, professeur au CNAM Paris, Chaire accessibilité
serge.ebersold@cnam.fr

Le propos relie l'accès à l'enseignement supérieur à la valeur transitionnelle des pratiques développées dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur. Cette valeur transitionnelle réside dans les supports identificatoires trouvés par les lycéens durant le processus de transition pour se construire, endosser de nouvelles identités, prendre et assumer les responsabilités satisfaisant au métier d'étudiant et être à parité de participation. Elle dépend des stratégies développées par l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur pour assurer la transition entre les deux univers, des stratégies d'admission développées par les établissements d'enseignement supérieur. Elle repose aussi sur la manière dont les politiques d'établissement légitiment la réceptivité de la communauté universitaire à la différence et forgent l'ancrage organisationnel et fonctionnel de l'accessibilité. Le propos s'attachera enfin à souligner certaines dimensions apparaissant essentielles à la qualité de la transition vers l'enseignement supérieur à l'analyse des pratiques développées dans plusieurs pays de l'OCDE.

Table Ronde 2 : « L'enseignement supérieur me sera-t-il accessible ? Comment ? »

Intervention de **Daniel Mellier**, psychologue, professeur émérite de psychologie du développement de l'enfant, Université de Rouen Normandie, Chargé de Mission handicap, membre d'Apaches (Association des Professionnels d'Accompagnement du Handicap dans l'Enseignement Supérieur) - daniel.mellier@univ-rouen.fr

Des obstacles à l'avancée vers le design universel : - les dissonances entre les intérêts de la société en matière d'inclusion et les intérêts des communautés professionnelles, par exemple l'exigence d'excellence pour la préparation des concours d'agrégation ou l'intérêt de l'entre soi qui entretient la distinction entre les filières prestigieuses supposées inaccessibles aux EBS. - le manque de formation des enseignants et des personnels des universités pour l'accueil et l'accompagnement des EBS (avec une tendance à combler les manques par la formation continue mais peu dans les formations initiales).

Propositions : - inviter des conférenciers prestigieux comme Joseph Shovanec pour des questions de philosophie – confier des charges de cours et Td à des professionnels en situation de handicap - introduire des temps sur l'accessibilité dans la formation doctorale

Comment dépasser les obstacles d'accessibilité en général pour les études ? Faire des cours en ligne avec sous titrage ; prise de notes collaborative par une autre étudiant et formation à la prise de notes et le recours aux cartes mentales. Usage d'applications où sont déposées les prises de notes (visibilité, restriction du délai de dépôt)

Pour les transports : passer des accords avec la compagnie des autobus et /ou les associations qui assurent les déplacements des EBS à mobilité réduite.

Pour le logement : généraliser les accords-cadres avec le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)¹ pour disposer d'une priorité de choix de chambre (bâtiment, étage) et aux chambres adaptées aux déplacements en fauteuil.

Pour l'espace physique du campus : les universités françaises ont signé en 2015 des calendriers de mise en conformité avec agenda sur au plus 9 ans pour les travaux très lourds - Importance de privilégier les normes d'usage à celles qui prévalent pour les constructions.

Pour les horaires et aspects organisationnels : les relais handicap interviennent dans les scolarités pour affecter l'étudiant aux amphis et travaux dirigés les mieux compatibles avec les besoins. Anticipation des emplois du temps pour limiter les déplacements. Usage de robots de télé présence - généraliser les espaces de répit où les EBS peuvent se réfugier. - L'université de Caen expérimente les examens à distance pour les étudiants inscrits à distance, cela pourrait se généraliser pour tous les EBS.

Pour la mobilité des étudiants : globalement peu de candidats EBS. Nécessité d'anticiper une année avant avec si utile visite sur place. Obstacle de finances jusqu'ici versées tardivement, y compris les subsides complémentaires pour les EBS. A Rouen, l'association Handisup a monté des opérations internationales avec un financement sur projet par des entreprises (une banque verse chaque année) qui permet d'avancer l'argent pour le séjour à l'étranger. Les crédits ont aussi permis des missions dans différentes universités, dont Liège, par des petits groupes d'EBS qui ont constitué des témoignages des points forts et des points à anticiper pour les futurs candidats. Le site handisup a mis en ligne ces témoignages.

En conclusion les propositions majeures :

- Utiliser des applications de géolocalisation sur les campus.
- Instaurer l'entraide par pair mentor avec formation et suivi des mentors
- Diversifier et individualiser les parcours de formation ; cf. le projet « Construire une université Aspie – Friendly » qui est une recherche action mobilisant quinze universités et des entreprises pour l'inclusion des personnes avec autisme Asperger qui n'ont pas passé le bac ou qui peinent à suivre le système de formation proposé. Le projet s'intéresse aussi à la vie quotidienne et met l'accent sur la qualité de vie. Cela serait à généraliser pour tous les EBS voire tous les étudiants.

¹ CROUS : Créé par la loi du 16 avril 1955, les Crous ont pour vocation de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants. Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) et les vingt-huit Centres régionaux des œuvres universitaires (Crous) constituent un réseau dont la mission sociale (bourses sur critères sociaux, aides financières) s'étend à tous les services de proximité de la vie quotidienne des étudiant.e.s (restauration, logement, culture...). Leur ambition est d'être à la disposition des étudiant.e.s dans les principaux moments de leur vie universitaire : informations, accueil et orientation, aides sociales, recherche d'emplois temporaires, activités culturelles, accueil des étudiant.e.s internationaux, etc

Table Ronde 3 : « Comme professeur, comment rendre mon enseignement accessible à tous les étudiants ? »

Intervention de **Lise-Anne St-Vincent**, Professeure titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières - lise-anne.st-vincent@uqtr.ca

Où en sommes-nous aujourd'hui dans la démarche inclusive en enseignement supérieur ?

1. La réalité actuelle : les étudiants présentant une diversité de besoins ont une plus grande accessibilité aux études supérieures ;
2. Cette nouvelle réalité entraîne des obligations et des défis importants pour les établissements d'enseignement ;
3. Les services spécialisés dont les établissements d'enseignement supérieur se sont dotés pour accommoder les ÉSH présentent des limites devant le nombre grandissant d'étudiants présentant des besoins particuliers ;
4. Ainsi, le nombre grandissant d'étudiants en situation de handicap nécessite d'avoir recours à de nouvelles approches qui permettent maintenant à tous les étudiants d'accéder aux apprentissages ;
5. Les principes de la conception universelle de l'apprentissage (CUA) permettent ce passage d'une perspective individuelle vers une perspective collective, et ce, en s'intéressant à l'accessibilité aux apprentissages de l'ensemble des apprenants qui composent le groupe-classe. On permet, par ces principes, une meilleure prise en compte des étudiants qui ont une diversité de besoins : allophones, parents, etc. ;
6. La CUA retient aussi l'attention en contexte universitaire parce qu'elle a l'avantage de diminuer l'attention portée aux limites, aux troubles et aux handicaps, pour se centrer plutôt sur les conditions favorables à la participation et à l'apprentissage de tous, ainsi que sur les modalités d'enseignement et d'apprentissage permettant d'y arriver (p. ex. les diverses façons de présenter les contenus, les activités d'appropriation proposées, les travaux demandés) ;
7. Pour soutenir la réflexion sur ce dont les étudiants ont besoin pour apprendre, Rose et Meyer (2002) proposent d'utiliser les résultats des recherches menées en neuroscience. Ils ont proposé une vulgarisation des résultats pour les rendre plus accessibles afin d'expliquer le fonctionnement du cerveau lorsqu'un individu est en apprentissage. À cet égard, ces résultats mettent de l'avant la présence de trois grands réseaux neuronaux impliqués dans le processus d'apprentissage, soit les réseaux (1) de la reconnaissance, (2) stratégiques et (3) affectifs ;
8. Plus concrètement, Rose et Meyer (2002) formulent trois principes clés qui peuvent guider la quête de barrières/obstacles à l'apprentissage (démonstré dans la figure (Traduction du Center for Applied Special Technology [CAST] 2011) ;

Table Ronde 4 : « J'ai mon diplôme : et maintenant que puis-je en faire ? »

Intervention de **Serge Ebersold**, sociologue, professeur au CNAM Paris, Chaire accessibilité
serge.ebersold@cnam.fr

Le propos relie l'accès à l'emploi à l'issue de l'enseignement supérieur aux conceptions de l'accompagnement promues par les politiques d'établissement. Il met notamment l'accent sur le rôle joué par les formes solidarité promues au sein de la communauté universitaire pour assurer la continuité et la cohérence des parcours universitaires. Il souligne également le rôle des stratégies développées pour mettre en synergie les acteurs de l'enseignement supérieur, ceux des milieux économiques, mais aussi ceux contribuant à la pleine participation sociale des étudiants. Le propos s'attachera en outre à souligner certaines dimensions apparaissant essentielles à la qualité de la transition vers l'enseignement supérieur à l'analyse des pratiques d'accompagnement vers l'emploi des étudiants handicapés développées par plusieurs universités européennes.